

CLASSE PLEIN AIR



INFORMATIONS GÉNÉRALES AU SUJET DU PROCESSUS D'ANALYSE DES CANDIDATURES

1- OBJECTIFS DE LA CLASSE

Contribuer à la réussite et à la motivation scolaire des élèves dans un contexte d'environnement physique particulier

Amener les jeunes à développer leur confiance en soi et à se connaître

2- CONTEXTE DE LA CLASSE PLEIN-AIR EN 5^E/6^E ANNÉE

- Le statut de la classe est provisoire (incertain, à réanalyser d'année en année selon les paramètres d'inscription et d'ouverture de ce groupe).
- La classe plein-air se veut une offre complémentaire au programme d'anglais intensif et non une alternative à ce dernier.
- Il s'agit d'un groupe régulier.
- Il s'agit d'un groupe multiâge.
- Le local ne dispose pas de fenêtre et se situe au sous-sol de l'école.
- 10 périodes d'activités physique par cycle sont prévues à l'horaire dont 6 sont spécifiques au plein-air.
- Il y a de l'anglais enrichi pour les 6^e année (10 périodes par cycle).
- Il y a de nombreux moments de travail en sous-groupe (niveau).
- Il y a du coenseignement entre l'éducateur physique et la titulaire de la classe.

3- OUVERTURE DE LA CLASSE PLEIN-AIR

La décision d'ouvrir une classe plein-air de 5^e et de 6^e année est officiellement prise au printemps de chacune des années. Voici les principaux éléments qui expliquent que nous ne pouvons assurer cette offre d'année en année :

- A) Avoir un nombre suffisant d'inscriptions pour ouvrir ce groupe (processus qui se termine au printemps, décision prise en collaboration avec le service d'organisation scolaire du CSSC)
- B) Avoir une santé financière globale qui permet l'ajout de périodes en éducation physique puisque cette classe bénéficie d'un ajout de 6 périodes/cycle
- C) Disposer d'enseignants qui désirent participer à ce projet
- D) Avoir l'appui du CÉ dans cette démarche



4- SIGNIFIER SON INTÉRÊT POUR CETTE CLASSE

Lorsque la décision est officiellement prise d'ouvrir une classe de 5^e/6^e plein-air (tous les paramètres sont présents), un sondage d'intérêt est envoyé aux parents de 4^e et de 5^e année (fin avril-début mai) déjà inscrits au Château ou nouvellement inscrits.

5- PROCESSUS D'ANALYSE DES CANDIDATURES

5.1 PRINCIPES DE CLASSEMENT

Des principes importants guident nos décisions au regard de la formation de ce groupe :

- Mixité
- Sécurité
- Motivation
- Hétérogénéité (profils d'apprentissage)
- Égalité des chances



5.2 INCONTOURNABLES

Des éléments nous apparaissent incontournables dans l'analyse des candidatures avant d'apprécier les critères :

- Intérêt de l'enfant à participer à des activités sportives et/ou en plein-air au quotidien
- 1 seule participation est possible (soit en 5^e ou en 6^e année) afin que plus d'élèves puissent y participer
- Adoption de comportements sécuritaires
 - Respecte les règles de l'école
 - Joue et agit de façon sécuritaire envers lui-même et les autres
 - Se montre attentif au bien-être des autres
 - Valide ses choix auprès des adultes afin de ne pas compromettre sa sécurité et celle des autres

5.3 CONSIDÉRATIONS :

Des considérations viennent également soutenir notre analyse :

- Compte tenu du nombre du ratio de la classe multiâge et du nombre d'inscriptions en 5^e et en 6^e année ainsi que la pondération des élèves, le nombre d'enfants admis peut différer d'une année à l'autre;
- Compte tenu que l'enseignante devra, par moment, se concentrer sur un des niveaux ou un sous-groupe d'élèves pour maximiser l'enseignement;
- Considérant que de nombreuses activités solliciteront la coopération, l'entraide, le travail d'équipe;
- Considérant que des activités sportives auront lieu tous les jours, souvent à l'extérieur (beau temps, mauvais temps);
- Considérant que les élèves avanceront à différents rythmes dans la classe;
- Considérant que les élèves vivront de nombreuses expériences nouvelles;
- Considérant que des activités « spéciales » auront lieu dans le cadre de cette classe (ex : apprendre à faire un feu, faire des queenzy, se promener sur la rivière, etc.).

6 PROFIL DE L'ÉLÈVE

Puisque nous considérons le profil de l'élève au moment de la candidature (en mai de chacune des années) et que les nouveaux élèves ont autant de chance que les autres de participer à ce projet, l'analyse est faite à partir des observations de l'année en cours, de la progression de l'élève au fil des étapes et des derniers mois de fréquentation scolaire de cette même année. Les considérations des années antérieures ne garantissent pas une place pour toutes les raisons énoncées précédemment. Le processus, réfléchi avec le CÉ en 22-23, se veut le même pour chacun des enfants, peu importe leur profil, leurs intérêts, leurs habiletés ou leur souhait. Le souci du comité est de rendre la démarche équitable pour tous tout en préservant la réussite et la motivation des élèves.

7 CRITÈRES D'ADMISSION

Voici les critères qui permettent au comité, cité au bas de ce présent document, d'apprécier la candidature d'un élève (déjà au Château ou nouvellement inscrit) à la classe plein-air lorsque l'étape des incontournables est franchie:

| Critères | Manifestations |
|---------------------|---|
| AUTONOMIE | <ul style="list-style-type: none">- Veut apprendre- Pose des questions- Peu de rappels de la part de l'adulte- Se met au travail seul- A toujours son matériel (prêt à travailler)- Prend des initiatives- Se montre concentré sur ses tâches |
| RESPONSABLE | <ul style="list-style-type: none">- Utilise ses stratégies- Remet ses travaux à temps- Demande de l'aide- Persévère malgré les défis- Assume bien ses responsabilités- Dénonce les situations qui le préoccupe aux adultes- Fait des tentatives- Se montre ouvert aux nouvelles expériences- Accepte l'accompagnement, les idées pour s'améliorer |
| COLLABORATIF | <ul style="list-style-type: none">- Capable de travailler en équipe- Accepte les idées des autres- Communique positivement avec ses pairs- Est centré sur la tâche à faire |

Légende

- 5 = exemplaire
- 4 = très bon
- 3 = bon
- 2 = difficile
- 1 = très difficile



IMPORTANT :

- Les élèves ayant reçu le meilleur pointage aux critères seront ceux ciblés pour cette classe.
- De façon exceptionnelle, lorsque qu'il ne reste qu'une place et que deux candidats ont obtenu un pointage égal en plus d'avoir un profil comparable, une pige pourrait être effectuée par le comité pour combler cette dernière place.

Document établi par les enseignantes de 5^e année, une orthopédagogue, un spécialiste, une TES et la direction et réfléchi avec les membres du CÉ 22-23